

Ecrouves, le 26 JAN. 2017

Le Vice-Président de la
Communauté de Communes
Terres Tolloises

à l'attention de

Affaire suivie par Mme Kélig LECLERC (03.83.64.90.56)
k.leclerc@cctoulois.com
N/Réf. : KL/OM/153-17

Mairie de Bouvron

Objet : Collecte des déchets en cas de jours fériés

Monsieur le Maire,

Je vous informe que la collecte des ordures ménagères est assurée le jour férié sauf pour les dates suivantes : 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai où le rattrapage s'effectue le lendemain.

Par ailleurs, nous constatons encore de très nombreuses erreurs de tri sur nos territoires. Nous allons continuer à mener des actions de sensibilisations et de formations. Les actions participatives sont toujours les plus efficaces: C'est pourquoi nous vous invitons à nous remonter vos idées, remarques et questions.

Pour rappel, sont acceptés dans les conteneurs de tri :

- les emballages en carton et cartonnets (boîtes de gâteaux, briques de lait...);
- les emballages en acier et en aluminium (boîtes de conserve, bidons, aérosols...);
- les bouteilles et flacons en plastique;
- les journaux et magazines (dans certains secteurs du département, des conteneurs spéciaux accueillent ces déchets).

Je vous saurais gré de diffuser ces informations à vos habitants dans votre bulletin municipal.

Je vous remercie par avance et je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

Le Vice-Président,
Jorge BOCANE

